



# COMITÉ DES PRODUITS

## Soixante-quinzième session

Rome, 13-15 juillet 2022

## LA SITUATION DES MARCHÉS DES PRODUITS AGRICOLES 2022

### Résumé

L'édition 2022 de *La situation des marchés des produits agricoles* examine de quelle façon les politiques commerciales fondées sur des approches multilatérales et des approches régionales peuvent permettre de relever les défis actuels du développement durable. Les politiques commerciales relatives à l'alimentation et à l'agriculture doivent avoir pour finalité de protéger la sécurité alimentaire au niveau mondial, d'aider à concilier les objectifs économiques et les objectifs environnementaux, et de renforcer la résilience du système agroalimentaire mondial face aux chocs tels que les conflits, les pandémies et les phénomènes météorologiques extrêmes. Le rapport se penche sur la géographie du commerce international, au moyen d'une analyse portant sur les échanges de produits alimentaires et agricoles, leur configuration entre les pays et les régions, les facteurs qui les influencent et le cadre dans lequel ils s'inscrivent sur le plan des politiques commerciales. Les avantages comparatifs, les politiques commerciales et le coût des échanges conditionnent la structure du commerce alimentaire et agricole. Lorsque l'avantage comparatif entre en jeu sur le marché mondial, le commerce profite à tous les pays. La réduction des obstacles tarifaires et du coût des échanges peut avoir pour effet de stimuler le commerce et la croissance économique. Les accords commerciaux aussi bien multilatéraux que régionaux peuvent faciliter ce processus, mais il convient de garder à l'esprit que les gains tirés du commerce se répartissent de manière inégale. Face aux impacts environnementaux mondiaux, tels que les émissions de gaz à effet de serre, une approche multilatérale du commerce peut contribuer à étendre la portée des mesures d'atténuation.

### Suite que le Comité est invité à donner

Le Comité est invité à prendre note et à débattre du contenu du présent document et des conclusions de l'édition 2022 de *La situation des marchés des produits agricoles*, et à examiner les points ci-après afin d'indiquer la suite à donner:

- prendre note des tendances et de l'évolution du commerce alimentaire et agricole et saluer la contribution importante que ce dernier apporte à la sécurité alimentaire mondiale et au renforcement de la résilience face aux chocs tels que les conflits, les pandémies et les phénomènes météorologiques extrêmes;

- souligner qu'il faut disposer de politiques commerciales pour favoriser le bon fonctionnement, la transparence et l'ouverture des marchés mondiaux, en particulier en période d'incertitude et de crise, et rappeler combien il est important d'améliorer la productivité agricole et de réduire le coût des échanges pour faire du commerce un levier de croissance;
- reconnaître le rôle du commerce alimentaire et agricole pour ce qui est de concilier les objectifs économiques et écologiques et souligner qu'il importe d'adopter des approches multilatérales et régionales complémentaires pour remédier aux externalités environnementales d'ampleur mondiale.

*Pour toute question relative au contenu du présent document, prière de s'adresser au:*

Secrétariat du Comité des produits  
Division des marchés et du commerce  
Courriel: [FAO-CCP@fao.org](mailto:FAO-CCP@fao.org)  
Tél.: (+39) 06 570 52723

## I. INTRODUCTION

1. La création de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) en 1995 et l'inclusion explicite de l'agriculture dans les règles du système commercial international, auxquelles est venue s'ajouter une pléthore d'accords commerciaux régionaux (ACR), ont eu pour effet de multiplier par deux le volume des échanges de produits alimentaires et agricoles. L'abaissement des droits de douane à l'importation a permis de renforcer l'intégration des économies émergentes et des pays en développement dans le marché mondial et de stimuler la croissance économique.
2. En parallèle, la mondialisation croissante des marchés alimentaires et agricoles a suscité des inquiétudes au sujet des effets potentiels du commerce sur l'environnement et les sociétés. Les échanges internationaux de produits alimentaires et agricoles sont perçus comme contribuant à l'épuisement des ressources naturelles, à la déforestation et à la perte de biodiversité, à l'accélération des changements dans les modes de vie et les régimes alimentaires et à l'aggravation des inégalités.
3. Le contexte actuel des politiques commerciales se caractérise par une paralysie des négociations commerciales multilatérales menées dans le cadre de l'OMC, les pays cherchant désormais davantage à conclure de vastes accords commerciaux régionaux (ACR) qui sont plus poussés et qui visent à améliorer l'accès aux marchés en réduisant les droits de douane, mais aussi à promouvoir la coopération en ce qui concerne les politiques et réglementations nationales et à harmoniser les mesures non tarifaires. Ces ACR de grande envergure contribuent à intensifier l'intégration économique des signataires.
4. L'édition 2022 de *La situation des marchés des produits agricoles*, intitulée «La géographie du commerce alimentaire et agricole: quelles politiques pour un développement durable?», examine les moyens par lesquels les politiques commerciales fondées sur des initiatives multilatérales et des initiatives régionales peuvent permettre de relever les défis actuels du développement durable. Les politiques commerciales relatives à l'alimentation et à l'agriculture doivent favoriser la sécurité alimentaire et la nutrition, aider à concilier objectifs économiques et écologiques, et renforcer la résilience du système agroalimentaire mondial face aux chocs tels que les conflits, les pandémies et les phénomènes météorologiques extrêmes.

## II. LA GÉOGRAPHIE DU COMMERCE ALIMENTAIRE ET AGRICOLE

5. Le rapport, qui fournit un cadre pour l'analyse de la géographie du commerce alimentaire et agricole, étudie différentes approches possibles en matière de politiques dans l'optique d'une croissance durable. L'analyse réalisée porte sur les échanges de produits alimentaires et agricoles, leur configuration entre les pays et les régions, les facteurs qui les influencent et le cadre dans lequel ils s'inscrivent sur le plan des politiques commerciales.

6. Étudier la géographie du commerce permet de tirer de nombreux enseignements précieux pour l'analyse de la croissance durable. Premièrement, en dressant la carte du commerce des produits alimentaires et agricoles, on peut mieux comprendre l'évolution de phénomènes tels que la mondialisation et l'intégration régionale, et leur lien avec la croissance économique. Les tendances que l'on constate à cet égard peuvent aussi influencer sur la résilience des marchés alimentaires et agricoles mondiaux face aux chocs, tel le conflit qui oppose la Fédération de Russie et l'Ukraine, et sur les répercussions de ces chocs pour la sécurité alimentaire.

7. Deuxièmement, la géographie du commerce met en évidence les écarts importants qui existent entre les pays. La richesse mondiale s'est accrue, mais la part de celle-ci qui revient aux pays à faible revenu n'a pas tellement changé. Les écarts de productivité agricole sont eux aussi énormes. Les différences relatives sur les plans de la technologie et de la productivité agricoles sont des facteurs qui déterminent les avantages comparatifs sur les marchés alimentaires et agricoles et conditionnent la structure des échanges. Par ailleurs, le coût des échanges, qui dépend aussi de la géographie, joue un rôle important et peut contribuer à isoler les pays à faible revenu, limitant les possibilités de croissance et de développement.

8. Troisièmement, en considérant le commerce à travers le prisme de la géographie, on fait apparaître les déséquilibres dans la répartition des ressources naturelles. La terre et l'eau sont des facteurs de production essentiels et contribuent eux aussi aux avantages comparatifs. Le commerce aide les régions faiblement dotées en ressources, notamment les pays en situation de stress hydrique, à assurer leur sécurité alimentaire, mais il peut aussi nuire à l'environnement. La nourriture étant consommée loin de son lieu de production, le commerce peut générer des externalités environnementales sur toute la planète. La production destinée à l'exportation peut accroître la pression sur des ressources naturelles déjà appauvries et avoir des incidences sur les forêts et sur la biodiversité.

9. L'analyse géographique du commerce des produits alimentaires et agricoles met en lumière les compromis à trouver entre les différents objectifs de développement durable et peut faciliter le débat sur un environnement qui est complexe sur le plan des politiques. Le multilatéralisme, représenté par le Cycle de négociations de Doha de l'OMC, est au point mort et des blocs commerciaux régionaux renforcés se développent. Les deux stratégies cherchent à favoriser l'intégration commerciale et la croissance économique, tout en prenant en considération les effets du commerce sur l'environnement. Dans le contexte de ces stratégies, l'édition 2022 de *La situation des marchés des produits agricoles* examine dans quelle mesure les politiques commerciales peuvent permettre de relever les défis mondiaux d'aujourd'hui.

## III. MONDIALISATION ET RÉGIONALISATION

10. Le commerce international des produits alimentaires et agricoles a connu un essor rapide depuis l'an 2000. Les pays ont été de plus en plus nombreux à accroître leur participation aux échanges, si bien que les contours et la géographie de ce commerce ont changé. Les économies émergentes sont devenues des acteurs importants et les pays à faible revenu sont mieux intégrés aux marchés mondiaux. Ce processus de mondialisation, induit par la libéralisation des échanges aux niveaux multilatéral et régional, a perdu de sa vigueur depuis la crise financière de 2008, mais il a profondément transformé la structure du marché mondial.

11. De 1995 à 2019, la structure du réseau mondial du commerce des produits alimentaires et agricoles a évolué vers un modèle moins concentré et plus décentralisé. En 1995, un petit nombre d'acteurs importants dominaient le marché. Au fil des ans, et sous l'effet de l'expansion du commerce et de l'émergence de nouveaux acteurs, le nombre de ces pays très présents sur le marché a augmenté, tandis que dans le même temps leur domination diminuait. Ces changements structurels se traduisent par des conditions de concurrence qui sont relativement égales et un marché alimentaire mondial à même de favoriser la croissance économique. Aujourd'hui, par exemple, les pays à revenu faible ou intermédiaire sont plus susceptibles qu'il y a vingt ans de commercer avec les économies à revenu élevé. C'est un point important, car le commerce facilite la diffusion des technologies et des connaissances, et stimule la productivité et la croissance .

12. Toutefois, au sein même du marché mondial, les régions continuent de jouer un rôle important. La régionalisation du commerce des produits alimentaires et agricoles, c'est-à-dire la tendance des pays à commercer davantage à l'intérieur d'une région qu'avec des pays situés en dehors de cette région, était plus marquée en 2019 qu'en 1995. Les pays forment différents ensembles commerciaux, qui peuvent reposer sur un découpage régional ou s'étendre à des pays situés dans d'autres régions, et ils commercent généralement davantage au sein de ces ensembles qu'en dehors. Ces ensembles sont souvent modelés par la proximité géographique et l'intégration économique qui résulte des accords commerciaux. Des acteurs importants à l'intérieur de ces ensembles établissent des liens avec des pays plus petits, qui se trouvent ainsi mieux intégrés dans les marchés. Bon nombre des ensembles commerciaux jouissent d'une relative stabilité, à l'image de celui qui regroupe des pays d'Amérique du Nord et d'Amérique latine et des Caraïbes. À l'inverse, d'autres apparaissent moins stables, dans la mesure où les pays qui en font partie commercent davantage avec des partenaires extérieurs.

13. Le marché mondial de l'alimentation et de l'agriculture s'est densifié à mesure que les pays ont multiplié leurs partenaires commerciaux. Cette évolution a renforcé la capacité tampon du marché et sa résilience face aux chocs par rapport à la situation au début du XXI<sup>e</sup> siècle. Toutefois, la majeure partie de la valeur échangée reste entre les mains de quelques pays seulement, et seuls certains pays s'approvisionnent en une grande diversité de produits alimentaires et agricoles auprès de nombreux exportateurs différents. Dans la plupart des pays, les importations concernent un petit nombre de produits acquis auprès d'un nombre limité de partenaires commerciaux, ce qui les expose aux chocs susceptibles de survenir sur les marchés d'exportation. Par exemple, la Fédération de Russie et l'Ukraine sont des fournisseurs essentiels pour plusieurs pays, dont un grand nombre appartiennent au groupe des pays à faible revenu et à déficit vivrier (PFRDV), qui sont fortement tributaires des denrées alimentaires importées. Pour accroître leur résilience, les pays qui dépendent des importations de quelques produits auprès d'un petit nombre d'exportateurs doivent s'efforcer de diversifier les produits qu'ils importent et d'augmenter le nombre de leurs partenaires commerciaux.

#### **IV. LES FACTEURS PRIMORDIAUX DU COMMERCE INTERNATIONAL DES PRODUITS ALIMENTAIRES ET AGRICOLES**

14. Le commerce des produits agricoles et alimentaires dépend de nombreux facteurs, au premier rang desquels l'avantage comparatif, c'est-à-dire la capacité à produire un bien donné à un coût d'opportunité inférieur à celui d'un partenaire commercial. Le principe des avantages comparatifs implique que le commerce profite à tous les pays, mais d'autres facteurs, tels que les politiques commerciales et le coût des échanges, influent sur la structure du commerce agricole et alimentaire mondial.

15. Les écarts de productivité dans le secteur agricole sont immenses. En moyenne, les dix pour cent de pays les plus riches produisent environ 70 fois plus de valeur ajoutée agricole par travailleur que les dix pour cent de pays les plus pauvres, sur la courbe de distribution des revenus. Beaucoup de pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure et de pays à faible revenu rencontrent des difficultés importantes dans l'adoption des technologies et l'accès aux intrants modernes. En outre, dans les pays à faible revenu, l'adoption des technologies peut être entravée par les

dysfonctionnements du marché. De nombreux autres facteurs, notamment la superficie moyenne réduite des exploitations agricoles et un accès limité aux assurances, au crédit et à l'éducation, en particulier pour les femmes, pèsent sur la productivité agricole dans les pays à faible revenu.

16. Les écarts relatifs de productivité, mais aussi la répartition inégale des ressources naturelles, entraînent des écarts dans le prix des denrées alimentaires entre les pays et sont déterminants dans le poids des avantages comparatifs sur le marché mondial. En moyenne, plus les productivités relatives sont hétérogènes, plus l'avantage comparatif joue un rôle important et plus les échanges sont soutenus.

17. Cela n'est pas toujours vrai, cependant. Les politiques commerciales modifient le lien entre avantages comparatifs et commerce. Par exemple, les subventions à l'exportation, qui ont été éliminées pour les produits agricoles à la Conférence ministérielle de l'OMC de 2015, à Nairobi, peuvent avoir pour effet d'inverser le lien entre les avantages comparatifs et le commerce: des biens qui auraient normalement été importés se trouvent à être exportés. Le coût des échanges limite aussi l'influence des avantages comparatifs. Les échanges commerciaux entraînent de fortes dépenses, et les coûts de transport augmentent avec la distance parcourue. À cela s'ajoutent d'autres coûts, qui concernent les assurances, les procédures d'exportation et d'importation et les retards pris aux frontières. Chaque produit alimentaire est soumis, en moyenne, à huit normes et mesures non tarifaires différentes, et la mise en conformité accroît considérablement les coûts. Dans les pays à faible revenu, ces coûts peuvent représenter jusqu'à 400 pour cent en équivalent *ad valorem*. Ces charges élevées freinent l'intégration commerciale.

18. En Afrique subsaharienne, par exemple, le faible rôle des avantages comparatifs et le coût élevé des échanges aboutissent à une faible intensité du commerce intrarégional. Les pays de la région commercent plus avec des pays extérieurs à la région qu'entre eux. De même, s'ils n'avaient pas à faire face à des coûts commerciaux élevés, les pays commerceraient peut-être davantage. En particulier, dans les pays à faible revenu, où la productivité agricole est relativement faible, le coût élevé des échanges et un commerce moindre peuvent avoir pour effet d'accroître la part du secteur agricole par rapport aux autres secteurs économiques, ce qui est nécessaire pour répondre aux besoins alimentaires de la population. Cette situation peut faire obstacle à la transformation structurelle de l'économie. Les politiques suivies doivent viser non seulement à améliorer la productivité agricole, mais aussi à réduire le coût des échanges afin de tirer parti des avantages du commerce international. Par exemple, les mesures prises pour renforcer l'intégration dans le cadre de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf) seront importantes pour la croissance économique et le développement de la région.

19. Faire baisser le coût des échanges permettra d'ouvrir davantage les pays au commerce et de faire jouer les avantages comparatifs, avec des gains à la clé. Toutefois, dans les pays à faible productivité agricole, cela pourrait entraîner des pertes, notamment pour les petits exploitants agricoles qui ne sont pas en mesure d'augmenter leurs rendements et de faire face à la concurrence sur des marchés plus ouverts. Par conséquent, des politiques complémentaires seront nécessaires pour améliorer l'accès aux technologies et aux intrants modernes, ainsi que pour faciliter la réaffectation de la main-d'œuvre dans d'autres secteurs, par l'intermédiaire du marché du travail.

## **V. LES EFFETS DU COMMERCE INTERNATIONAL DES PRODUITS ALIMENTAIRES ET AGRICOLES SUR L'ENVIRONNEMENT**

20. Les ressources naturelles, notamment la terre et l'eau, apportent un avantage comparatif dans le secteur de l'alimentation et de l'agriculture. Dans le cas d'un pays doté de peu de ressources naturelles et soumis à des conditions climatiques qui ne sont pas favorables à la production agricole, le commerce international peut permettre d'assurer la sécurité alimentaire et la nutrition, car il permet d'obtenir une alimentation plus abondante et plus diversifiée que celle que le pays pourrait produire. Au niveau mondial, le commerce et les avantages comparatifs permettent de rationaliser l'utilisation des ressources naturelles.

21. Le commerce international contribue à ce que la production agricole et alimentaire se situe dans des pays où l'utilisation des ressources est relativement mieux optimisée. Par exemple, d'après une étude, le commerce alimentaire et agricole pourrait faire économiser entre 40 et 60 m<sup>3</sup> d'eau par habitant et par an.

22. L'ouverture des marchés alimentaires et agricoles mondiaux peut contribuer à faire baisser la pression sur les ressources naturelles, mais les productions destinées à l'exportation peuvent créer des externalités environnementales négatives, qu'il s'agisse des prélèvements d'eau douce, de la pollution, de la déforestation, de la perte de biodiversité ou des émissions de gaz à effet de serre, dans des conditions non viables. Ainsi, la production de bétail, de soja et d'huile de palme, des produits qui bénéficient d'une demande mondiale soutenue, aurait été responsable de 40 pour cent de la déforestation tropicale constatée entre 2000 et 2010.

23. Les incidences environnementales découlent souvent des conditions locales et d'un manque de réglementation. C'est pourquoi les politiques commerciales ne peuvent pas à elles seules résoudre facilement le problème des externalités environnementales. Les règles commerciales multilatérales, dont le cadre de l'OMC, ainsi que les réglementations nationales, peuvent être un moyen de concilier les objectifs économiques et les objectifs environnementaux. Les accords commerciaux sont de plus en plus souvent assortis de dispositions environnementales. Entre 1957 et 2019, sur les 318 accords qui ont été établis, 131 comportaient au moins une disposition en rapport avec l'environnement et 71 intégraient des dispositions relatives à l'interaction entre l'environnement et l'agriculture. Les accords de ce type incitent les producteurs à adopter des pratiques durables pour pouvoir accéder aux marchés et s'y maintenir.

24. Il ressort de plusieurs études que, d'une manière générale, les dispositions des ACR relatives à l'environnement ont un effet positif sur les externalités environnementales du commerce international quand les externalités ont pour origine les conditions locales. Des accords commerciaux plus poussés facilitent la convergence des politiques des pays signataires sur nombre de points, notamment l'environnement. Souvent, ils instaurent des mécanismes spécifiques permettant d'examiner et de superviser la mise en œuvre des engagements relatifs à l'environnement. Les accords commerciaux peuvent inciter les partenaires commerciaux à adopter des pratiques durables dès lors que les dispositions environnementales ont un caractère juridiquement contraignant et que le commerce entre les signataires est encadré par des institutions bien établies, par exemple des procédures de règlement des différends et des études d'impact environnemental.

## **VI. DES POLITIQUES COMMERCIALES MULTILATÉRALES ET RÉGIONALES AU SERVICE D'UNE CROISSANCE DURABLE**

25. Depuis le début du nouveau millénaire, la mondialisation et la régionalisation ont évolué en parallèle, les deux tendances se complétant l'une l'autre. Le cadre actuel des politiques commerciales en matière d'alimentation et d'agriculture, tel qu'il est défini par l'OMC, a découragé les pratiques déloyales, limité les incertitudes et facilité la coordination entre les pays. À ce cadre multilatéral viennent s'ajouter de multiples ACR. La libéralisation des échanges, tant au niveau multilatéral que régional, a favorisé l'essor du commerce mondial.

26. À la Conférence ministérielle, tenue à Nairobi en 2015, les membres de l'OMC sont convenus d'éliminer les subventions aux exportations agricoles et, en février 2017, l'Accord sur la facilitation des échanges est entré en vigueur. Cela dit, plusieurs domaines liés à l'agriculture, notamment le traitement des stocks publics de denrées alimentaires et le soutien interne à l'agriculture, ont contribué à mettre les négociations au point mort. Parallèlement, le nombre d'ACR en vigueur a rapidement progressé – de moins de 25 en 1990, ils sont passés à plus de 350 en 2022. Cette situation suscite des inquiétudes à cause du risque d'une discrimination accrue sur le marché mondial et d'une fragmentation du commerce mondial en blocs concurrents.

27. Les ACR instaurent un commerce entre les signataires, mais ils risquent d'écarter les non-signataires du flux des échanges. Des accords commerciaux poussés améliorent, pour leurs signataires, l'accès au marché, car ils instaurent un régime préférentiel et réduisent le coût des échanges du fait de la convergence des réglementations nationales et de l'harmonisation des normes. Il peut en résulter un essor des chaînes de valeur régionales et une croissance plus forte.

28. Même si, en moyenne, les ACR peuvent apporter des gains au niveau mondial, certains pays peuvent être perdants. Les pays à faible revenu ayant une faible capacité de négociation et pour qui la mise en œuvre de dispositions commerciales complexes est difficile risquent de se voir exclus des processus d'intégration commerciale. La libéralisation des échanges multilatéraux peut permettre d'accroître les gains à l'échelle mondiale et constituer le moyen le plus efficace de promouvoir l'accès aux marchés et la croissance économique pour tous.

29. La théorie des avantages comparatifs apparaît comme étant plus porteuse dans un cadre multilatéral, mais il serait difficile d'adopter la même approche pour arriver à concilier objectifs économiques et objectifs environnementaux. Lorsqu'elles sont circonscrites localement, les externalités environnementales produites par le commerce international peuvent trouver une solution dans des politiques commerciales assorties d'une réglementation aux échelons national ou régional.

30. Les mesures unilatérales ou même régionales ne sont pas efficaces lorsque ces externalités ont une portée mondiale, comme le changement climatique. Un accord multilatéral est indispensable, mais le consensus risque d'être difficile à obtenir, essentiellement parce que les pays ont des avis divergents sur l'impact des émissions de gaz à effet de serre et leur coût pour la société. Quoiqu'il en soit, ce n'est que par le multilatéralisme qu'on pourra régler efficacement la question des externalités environnementales mondiales, en mettant en place des règles commerciales qui contribuent à élargir le champ d'action des politiques de manière à prendre en compte les coûts sociaux des externalités.